

Vendredi 20 mars 2020

Loin d'améliorer la situation des directeurs, les « groupes de travail sur la simplification des tâches » ont abouti, dans les faits, à une augmentation des tâches des collègues qui occupent la fonction de direction :

La charge de travail supplémentaire transférée de la DSDEN sur les directeurs est considérable et puisque l'administration n'envoie pratiquement plus rien en « format papier », les directeurs doivent « se débrouiller » pour imprimer tous les textes, les courriels, les circulaires et les faire émarger en s'estimant heureux quand ils ne reçoivent pas de courriel corrigeant le premier envoi, voire le 2ème ou le 3ème... ! Les suppressions de postes de personnels administratifs ne vont pas améliorer la situation, en témoigne la perte d'une secrétaire de circonscription pour notre département cette année.

Au programme :

- *Le décret de 1989*
- *La gestion de l'école qui ne s'arrête jamais*
 - *L'inclusion systématique et la direction*
 - *Les PedT*
 - *La confusion scolaire / périscolaire*
 - *L'ingérence des collectivités*
- *Le statut juridique de l'école et/ou le statut hiérarchique du directeur*
 - *Les prérogatives du directeur*
- *L'accroissement sans limite des tâches et des responsabilités*
 - *Une aide administrative ?*

Connaître ses droits et recenser les revendications des directeurs est aussi l'objet de ce stage. Venez en discuter, échanger et débattre le vendredi 20 mars à Laval.

Inscription par email (contact@snudifo-53.fr) ou en ligne <http://snudifo-53.fr/stages>